

Partenariat signé chez Plaimont (Saint-Mont) entre MSA Midi-Pyrénées Sud et France Travail Gers-Hautes Pyrénées

Objectif : connaissance réciproque pour coordonner les services aux usagers et aux entreprises



Partenariat signé chez Plaimont (Saint-Mont) entre MSA Midi-Pyrénées Sud et France Travail Gers-Hautes Pyrénées

Les responsables de la Mutuelle sociale agricole (MSA) Midi-Pyrénées Sud (Ariège, Haute Garonne, Ariège et Hautes Pyrénées) et de France Travail (Gers et Hautes Pyrénées) (1) se rencontrent le 23 février 2024 à la Galerie Bleue de Producteurs Plaimont à Saint-Mont. Ils sont accueillis par Olivier Dabadie, président de Producteurs Plaimont, ainsi que, entre autres, par Agnès Lacau (responsable qualité) et Laure Mene-Castillou (du service marketing).



Gaëlle Goriou, Jean-Marc Redon et Catherine Guilbaudeau

Contrat de partenariat (2)

L'objet de cette rencontre des deux structures est de signer un contrat renouvelable de partenariat pour 2 ans, en vue de :

- renforcer leur collaboration dans leur mission d'accompagner usagers et entreprises,
- favoriser l'accès aux services de chaque structure,
- échanger sur les nouveautés légales et réglementaires s'appliquant à leur intervention,
- organiser l'information croisée des agents des deux structures pour renforcer leur compétence,
- mettre en place une communication conjointe sur les actions communes.



Gaëlle Goriou et Catherine Guilbaudeau

Important

Chaque structure informe les personnes concernées de la transmission de ses données à l'autre partie « et des moyens dont elles disposent pour exercer leurs droits » (Règlement général de la protection des données – RGPD).



Signature du contrat : Laurence d'Aldéguier, Catherine Guilbaudeau et Sébastien Bismuth-Kimpe

Domaines du partenariat

L'emploi dans le monde agricole,

la santé au travail,

la retraite,

les Maisons France Services,

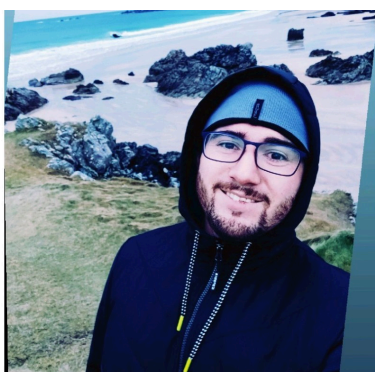
la lutte contre le travail illégal,

les flux d'entreprises (3) et la déclaration d'embauche,

les aides possibles,

la coordination des régimes (en particulier pour les bénéficiaires du RSA),

le maintien en emploi et les transitions professionnelles.



Paul Abadie, qui a travaillé au contrat (photo LinkedIn)

Lancement des actions communes

Un Comité de suivi va être mis en place, composé de membres des deux structures. Il se réunira une fois par an.

Des « actions socles » sont programmées :

« On se connaît ? » : 3 ou 4 réunions communes par an, avec petit déjeuner, vidéos etc., dans les bassins d'emploi du Gers : Auch, Condom et L'Isle-Jourdain,

« Co-Working Agri ! » : au minimum 4 visites communes d'entreprises par an (pour 30 personnes minimum) ; 4 visites programmées dans le courant de 2024 : Producteurs Plaimont, Pellehaut (Montréal-du-Gers), Domaine de l'Uby (Cazaubon), Ferme du Puntun (Saint-Martin) et Ramajo (Dému).



Olivier Dabadie : « le paysan, un animal en danger »

Le président Plaimont présente rapidement sa coopérative et souligne que le rôle de celle-ci est de développer le territoire en vendant du vin et non pas l'inverse.

Il donne quelques chiffres : Plaimont, c'est 400 exploitations, 600 vignerons, 170 collaborateurs et 555 à 60 % de ventes à l'export. Mais c'est le volume d'une récolte, qui a été perdu en 3 ans.

Il compte sur les deux institutions majeures présentes pour aider le paysan « animal victime des crises successives » à les traverser. Et aussi pour faciliter l'installation des jeunes vignerons.

D'où nous concluons, que, pour Olivier Dabadie, la sauvegarde du paysan est aussi une obligation écologique !



Sébastien Bismuth-Kimpe, Laurence d'Aldéguier et Philippe Carbonne remettent un chèque de la MSA à Paul Dabadie

(1) **Pour la MSA Midi-Pyrénées Sud** : Laurence d'Aldéguier (présidente du Conseil d'administration), Sébastien Bismuth-Kimpe (directeur général), Patricia Saget-Castex (1ère vice-présidente), Étienne Ducongé (sous-directeur), Justine de Saint-Germain (sous-directrice chargée de la relation clients), Philippe Carbonne (responsable du Service de prévention des risques professionnels) ; **pour France Travail** : Catherine Guilbaudeau (directrice Gers et Hautes Pyrénées), Gaëlle Goriou (directrice du Gers Nord) et Jean-Marc Redon (chargé de mission). (2) Ce contrat a été travaillé par Paul Abadie (conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA, à ne pas confondre avec Paul Abadie, président de la Cave de Crouseilles). (3) L'ensemble des opérations effectuées par une entreprise (achat, production, vente, financement et investissement) avec ses partenaires donne lieu à des échanges, des transferts. Ces transferts sont appelés « flux ». Il existe 3 types de flux, les flux physiques, les flux monétaires et les flux d'informations [<https://www.editions-corroy.fr/pdf/205-12.pdf>].

NB - Sur la photo du haut de page, de g. à dr.: Gaëlle Goriou, Sébastien Bismuth-Kimpe, Laurence d'Aldéguier, Étienne Ducongé, Catherine Guilbaudeau et Olivier Dabadie.



Kakemonos de la MSA et de France Travail